



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 avril 2026

Le 14 avril 2026 à 19h04, le conseil municipal de la commune de Sommaing, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil, sous la présidence de Roland SALENGRO, maire.

Présents : M. SALENGRO Roland, maire. Mmes BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, GÉRARDEAUX Marlène, SZCZOTKOWSKI Emilie, MM LENOIR Christian, MERIAU Nicolas.

M. LEVIVE Vincent arrive en retard, à 19h52, et ne peut donc pas prendre part au vote pour l'ordre du jour et plusieurs délibérations.

Secrétaire de séance : SZCZOTKOWSKI Emilie

Absents excusés : DESOMBREUX Clarisse, SOLER Romain

Absents représentés : POULAIN Guillaume

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

Présents : 7

Absent représenté : 1

Absents non représentés : 3

Date de la convocation : 8 avril 2026

Le quorum étant atteint (7), le conseil municipal peut valablement délibérer.

À l'ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 24/03/2026

Objet des délibérations:

- Désignation d'un élu référent emploi
- Désignation de deux délégués murs mitoyens
- Élections du SIDEN-SIAN : Désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège d'arrondissement de Cambrai au titre de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »
- Élections du SIDEN-SIAN : Désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège d'arrondissement de Cambrai au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'incendie »
- Nomination des membres de la commission d'appel d'offres
- Proposition des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)
- Représentants de la commune à l'association foncière de remembrement Verchain-Maugré/Maing (AFR)
- Nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 24 mars 2026

Le compte-rendu est validé par le conseil : 8 voix pour (7 présents + procuration de M. POULAIN donnée à M. SALENGRO), à l'unanimité des présents pouvant voter.

Délibération d'un élu référent emploi

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal, de la nécessité de nommer un élu référent emploi (demande faite par courrier le 25 mars 2026 par Cambrésis Emploi).

Après en avoir délibéré, le conseil désigne à l'unanimité des membres présents comme référent emploi :
Mme DEHIÈRE Aurélie

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents, soit 8 voix pour.

Désignation de deux délégués murs mitoyens

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité (8 voix) et :

· confirme l'adhésion de la commune au SIVU Murs Mitoyens du Cambrésis pour lui confier l'instruction des différents dossiers d'autorisations d'urbanisme de compétence communale ;

· et désigne :

- **M. SALENGRO Roland**
- **Mme BERTON Dominique**

Délégués de la commune pour participer à l'élection des membres titulaires et suppléants du comité syndical du SIVU précité.

La participation financière de la commune est inscrite chaque année en dépenses du budget primitif.

Élections du SIDEN-SIAN : Désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège d'arrondissement de Cambrai au titre de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »

Considérant que le renouvellement du comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune doive procéder à la désignation pour la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », d'un grand électeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AUX OPÉRATIONS DE VOTE,

Article 1er :

Ces opérations de vote ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits : 8
Nombre de votants : 8
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 8

A obtenu : **Monsieur LENOIR Christian**

8 voix

Est élu :

Monsieur LENOIR Christian

Né le 25/02/1948

Domicilié au 5 rue de Bouchain 59213 SOMMAING

Mail : lenoirchristian@neuf.fr

Portable : 06.77.28.20.41

Membre du conseil municipal de SOMMAING

Comme grand électeur appelé à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », l'ensemble des membres du syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

Article 2 :

Monsieur le maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin. Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le préfet ou sous-préfet et à Monsieur le président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de Lille dans ce même délai.

Élections du SIDEN-SIAN: Désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège d'arrondissement de Cambrai au titre de la compétence« Défense Extérieure Contre l'incendie»

Considérant que le renouvellement du comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune doive procéder à la désignation pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie » d'un grand électeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AUX OPÉRATIONS DE VOTE

Article 1er :

Ces opérations de vote ont donné les résultats suivants :

Procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2026

Nombre d'inscrits: 8
Nombre de votants: 8
Nombre de bulletins nuls: 0
Nombre de suffrages exprimés: 8
A obtenu : **Monsieur LENOIR Christian**

8 voix

Est élu à l'unanimité :

Monsieur LENOIR Christian

Né le 25/02/1948

Domicilié au 5 rue de Bouchain 59213 SOMMAING

Mail : lenoirchristian@neuf.fr

Portable : 06.77.28.20.41

Membre du conseil municipal de SOMMAING

Comme grand électeur appelé à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie », l'ensemble des membres du syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

Article 2 :

Monsieur le maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin. Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le préfet ou sous-préfet et à Monsieur le président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de Lille dans ce même délai.

<p style="text-align: center;">Nomination des membres de la commission d'appel d'offres</p>
--

Le conseil municipal décide de procéder, au vote à main levée, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Liste 1

Mmes. ; MM Dominique BERTON, Emilie SZCZOTKOWSKI, Nicolas MERIAU membres titulaires

Mmes. ; MM Aurélie DEHIÈRE, Marlène GÉRARDEAUX, Christian LENOIR membres suppléants

Pas de liste 2

Il est ensuite procédé au vote :

- Nombre de votants = 8

- Suffrages exprimés = 8

Ainsi répartis :

La liste n°1 obtient 8 voix

La liste n°2 obtient 0 voix

En application de la règle relative à l'attribution des sièges selon la règle de la représentation proportionnelle au plus fort, la liste n°1 obtient 3 sièges et la liste n°2 obtient 0 siège.

Sont déclarés élus à la commission d'appel d'offre :

Mmes. ; MM Dominique BERTON, Emilie SZCZOTKOWSKI, Nicolas MERIAU membres titulaires

Mmes. ; MM Aurélie DEHIÈRE, Marlène GÉRARDEAUX, Christian LENOIR membres suppléants

Le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur Roland SALENGRO à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

M. LEVIVE Vincent arrive à 19h52 et peut donc participer au reste des votes.

Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le maire donne lecture au conseil de la lettre de la direction générale des impôts pour la constitution de la commission communale des impôts directs. Le conseil municipal doit proposer une liste de 24 membres.

Le conseil délibère et décide de proposer à monsieur le directeur des services fiscaux la liste reprise ci-dessous.

1. BACQ (LEFEBVRE) Ginette
2. BOUTELIER (STOOPS) Marie-Pierre
3. BULTEZ Arlette
4. CALVAIRE (ZIELINSKI) Marie-Danièle
5. BRIENNE Philippe
6. CARPENTIER Marc
7. DECAUX (MAROUSEZ) Marie-Geneviève
8. DELHAYE Guillaume
9. DUVAL (GABELLE) Rose-Marie
10. FLAMME (BERTON) Dominique
11. GABELLE Jean-Pierre
12. GILLERON (GUELER) Christiane
13. HEGOT (FICHEUX) Maryse
14. JOURNIAC Didier
15. LANNOY Jean-Marie
16. LENOIR Christian
17. LEVIVE Vincent
18. NORMAND (GILET) Mariette
19. PARENT (LEDUC) Martine
20. SABOS Louis
21. STERLAY Regis
22. SZCZOTKOWSKI Emilie
23. TISON (BOURGEOIS) Clairmence
24. LESAGE Olivier

La liste est votée à l'unanimité, soit 9 voix.

**Représentants de la commune à l'Association Foncière de remembrement
Verchain-Maugré/Maing**

ANNULÉ

Nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Le conseil municipal, propose le (la) conseiller (ère) municipal(e) suivante : **Aurélie DEHIÈRE**

Décision adoptée :

- à l'unanimité, soit 9 voix
- à la majorité (... voix pour / ... voix contre / ... abstentions)

Le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur / Madame SALENGRO Roland. à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES :

- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour le SYMSEE sera prise au niveau de la CCPS, les propositions de candidatures sont Vincent LEVIVE en titulaire et Dominique BERTON en suppléante
- Désignation pour la CIID d'un délégué titulaire Roland SALENGRO et Dominique BERTON en suppléante.
- Courrier anonyme adressé au conseil municipal ayant pour sujet les pins résineux du cimetière.

Après lecture attentive du courrier, le conseil municipal va étudier ce qu'il est possible de faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.